

Zeitschrift: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 894

Artikel: Le PDC saint-gallois en crise
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le PDC saint-gallois en crise

(cfr) Le recul du PDC de Saint-Gall (-7 sièges) n'est pas seulement dû à la présence nouvelle du Parti des automobilistes (+7 sièges) aux dernières élections cantonales. C'est un épisode d'une évolution qui a commencé au début des années huitante, c'est-à-dire à la fin des douze ans de majorité absolue démo-chrétienne au Grand Conseil saint-gallois, conquise en 1972.

En 1980, le PDC avait non seulement la majorité au Grand Conseil, mais il approchait de la majorité absolue dans l'électorat (48,8%). En 1984 il perdait six sièges et 2,8% des électeurs. Le mouvement s'est amplifié cette année.

Le PDC saint-gallois est probablement le plus ancien parti suisse, puisqu'il a été fondé en décembre 1834. Il a des sections dans presque toutes les communes du canton. Ses 16'000 membres sont enregistrés dans l'ordinateur du secrétariat cantonal. Ce secrétariat est bien équipé tant en personne qu'en matériel. Les collaborateurs exercent en plus de leurs tâches administratives des fonctions politiques. Un journal cantonal trimestriel et le magazine du PDC suisse sont envoyés à tous les membres. Le budget annuel est d'un demi-million de francs. A souligner encore que le PDC saint-gallois entretient des rapports avec la CDU du Bade-Wurtemberg et la CSU bavaoise, en Allemagne, l'OVP du Vorarlberg en Autriche et avec les partis du Liechtenstein.

Ajoutons que la présidence du PDC suisse est assumée par la conseillère nationale Eva Segmüller et le secrétariat général par Peter Faganini, deux Saint-gallois. Personne n'avait prévu pareil déclin; le magazine du PDC suisse titrait d'ailleurs dans son numéro de janvier, parlant du PDC saint-gallois: «Conscient de sa valeur, productif et puissant». Voilà qui prête aujourd'hui à sourire.

En fait, la situation à l'intérieur du PDC saint-gallois est troublée par les rivalités entre les différentes tendances organisées: chrétiens sociaux, communauté de travail, «économie

et société», femmes. Les chrétiens-sociaux ont manifesté ouvertement leur présence aux dernières élections nationales par le dépôt d'une liste séparée mais apparentée. Les suffrages et le siège obtenus au Conseil national appuient leurs revendications et ils viennent ainsi de voir confirmer leur droit à un des trois mandats du parti au Conseil d'Etat. Les femmes, et plus particulièrement la présidente nationale Eva Segmüller, en ont fait les frais. L'euphorie n'est plus de mise au PDC saint-gallois, même si l'organisation modèle fait envie à ceux qui connaissent l'amateurisme de bien des partis dans notre pays. La crise ne sera pas facile à résoudre. ■

Les automobilistes arrivent

(pi) L'arrivée du Parti des automobilistes au Grand Conseil de Saint-Gall a surpris par son ampleur: avec 7 sièges, il se place devant les Verts, qui n'ont obtenu que 5 députés (+4). Si le phénomène s'étend à d'autres cantons et au niveau fédéral, où la députation automobile est actuellement négligeable (2 sièges), il posera un problème aux politiciens. On a en effet pu observer que l'émergence de partis organisés autour d'un thème principal (les nationalistes, les verts) avait provoqué avec ceux-là un durcissement de notre politique à l'égard des étrangers, avec ceux-ci un vernis écologique sur certaines décisions. La présence simultanée de représentants des automobilistes et des milieux de défense de l'environnement va-t-elle annuler l'influence des deux partis? Il est plutôt à prévoir que les partis de droite vont durcir leur position et faire de moins en moins de concessions aux verts, chez qui ils ont peu de chance de glâner des voix.

Reste à savoir s'il s'agit d'une vague de fond ou d'une émergence passagère, comme la Suisse a l'habitude d'en observer plus ou moins régulièrement. Nous y reviendrons.

(rg) Balema est un charmant village du Mendrisiotto, connu pour son église du XII^e siècle et pour son centre de culture alternative. Politiquement, c'est un fief de la gauche, qui a obtenu 35% des voix aux dernières élections cantonales, (moyenne cantonale: 25%). Depuis quelques mois, Balema — comme beaucoup d'autres communes tessinoises — est touchée par une vague de spéculation immobilière, qui se manifeste pour les locataires par des congés-ventes et des hausses considérables des loyers. De nombreux immeubles locatifs sont vendus par des sociétés immobilières tessinoises à des spéculateurs suisses alémaniques: après le marché des résidences secondaires — que beaucoup de communes tessinoises ont limité par l'adoption de normes restrictives dans leurs plans d'aménagement — les opérateurs immobiliers suisses alémaniques se jettent donc sur le marché de l'habitation primaire.

TESSIN

Une commune aide les locataires

Le problème bien sûr doit être réglé aux niveaux fédéral et cantonal par des mesures contre les congés-ventes et les hausses excessives de loyer en cas de transaction immobilière. En attendant, la commune de Balerna n'est cependant pas restée inactive et, parallèlement à la construction de logements, elle a décidé de prendre en charge les frais de justice et les honoraires des avocats que les locataires victimes de la spéculation immobilière devront déboursier pour faire valoir leurs droits. Cette décision — une première en Suisse, semble-t-il — a soulevé un débat de droit: est-elle compatible avec l'intérêt général que la commune doit sauvegarder? Antonio Soldini, membre PSU de l'exécutif de la commune et auteur de la proposition contestée, répond que oui: la situation du logement à Balema est grave et la commune ne peut pas rester inactive face à la population, qui est touchée dans un bien essentiel comme le logement. ■